

Claire BLANCHE

## L'UN CHASSE L'AUTRE, LE DOMAINE DES AUXILIAIRES

I. Cette étude représente une partie du dialogue que nous avons entamé entre l'équipe du GARS à Aix et les chercheurs de l'équipe Sankoff-Cedergren, à Montréal. Nous nous étions intéressés à un article (1) publié par G. Sankoff et P. Thibault portant sur la concurrence entre les auxiliaires être et avoir dans le corpus recueilli à Montréal. Nous avons eu l'occasion de parler ensemble du prochain article (2) qu'elles doivent publier pour élargir les données du problème. Enfin, pendant le mois d'août 1976, à l'occasion des missions qui nous ont permis d'aller à Montréal, nous avons pu consulter le précieux fichier établi par cette équipe, et voir aux sources le matériel dont elle cherche à rendre compte. Pour ma part, j'ai passé plusieurs heures sur les fiches concernant le verbe partir.

Nous sommes loin d'avoir réuni à Aix des données aussi importantes et notre fichier est pour l'instant environ cent fois plus petit que celui de Montréal. Les données que nous avons nous permettent cependant de faire des hypothèses, que nous contrôlerons peu à peu, et en particulier celle-ci : il semble bien que les variations syntaxiques constatées à Montréal se retrouvent dans nos corpus d'Aix-Marseille. L'alternance, pour certains verbes que la norme actuelle impose de construire avec l'auxiliaire être, entre être et avoir, semble être du même ordre et atteindre les mêmes verbes : partir, rester, sortir, aller, monter, etc. Nous ne pouvons pas apprécier quantitativement l'importance de cette alternance ni la corrélérer à des caractéristiques de groupes sociaux. C'est une banalité de constater que certains locuteurs utilisent beaucoup cette alternance et d'autres peu, et que ceux qui l'utilisent, enfreignant par là une règle normative, semblent avoir moins d'années de scolarité que les autres. C'est pour l'instant tout

ce que nous pourrons en dire sur le plan des corrélations socio-linguistiques.

Le dialogue en forme de controverse que nous avons avec l'équipe de Montréal porte sur la façon de poser le problème en termes linguistiques et essentiellement sur la notion de "système". Le problème des auxiliaires, outre qu'il oblige à poser une théorie des temps et des aspects verbaux, permet de bien illustrer ce concept de système auquel nous tenons.

Nous devons être d'accord, me semble-t-il, sur le fait que les parlars que nous examinons se caractérisent par la coexistence de ces auxiliaires, ce qui est le cas d'un certain nombre de parlars romans; actuels ou historiquement attestés. A l'intérieur de cette organisation formée par la possibilité d'utiliser deux auxiliaires, la répartition qui en est faite, leur régime de complémentarité ou de concurrence, définissent des sous-systèmes qu'il s'agit d'étudier et de comparer.

Il me semble que notre démarche diffère de celle de l'équipe de Montréal particulièrement sur les points suivants :

- Selon Montréal, un locuteur N qui suit la norme et n'utilise que "il est parti", "il est resté", manipule les mêmes significations qu'un locuteur des corpus, C, qui dit tantôt "il a parti, il a resté" et tantôt "il est parti, il est resté". Le recours à "il a parti" semble pouvoir apporter une nuance de plus, mais cette nuance est en général déjà donnée par le contexte, de sorte que ce recours à "avoir" semble être redondant au plan des significations. De toute façon, pour N comme pour C, les significations de "il est parti", manifestées par le même auxiliaire être, sont similaires. La différence d'emploi dans les auxiliaires est traitée comme une différence de forme n'entraînant pas de réorganisation des significations. La variation est posée comme purement morphologique, les locuteurs des deux groupes produisant les mêmes sens.

A cet égard, l'équipe d'Aix paraît attachée de façon maniaque aux données morphologiques. Je voudrais ici soutenir l'hypothèse que le locuteur N et le locuteur C produisent deux répartitions des significations différentes. Certes, dans les effets de discours, "il est parti" et "il a parti" peuvent sembler tellement proches qu'on pourrait les poser comme interchangeables. Mais nous tenons que le même effet peut être approché par des moyens de langue assez différents. En l'occurrence, le "il est parti" du locuteur N, qui n'est limité dans son emploi par aucune concurrence, a une signification différente de celle du "il est parti" du locuteur C, qui est limité par la place qu'occupe un "il a parti" possible. Que le même sens référentiel puisse être atteint dans les deux cas n'est pas plus contestable que dans l'exemple de la même référence désignée, par "la bouteille à moitié pleine" et "la bouteille à moitié vide". Je tenterai de montrer que ce jeu de délimitations est analogue à celui que l'on peut observer entre des habitudes parisiennes avec le "passé composé" : "j'ai mangé de l'oie" et des habitudes marseillaises où l'on trouve d'une part le passé composé et d'autre part, avec une forme de "surcomposé" "j'ai eu mangé de l'oie". Le passé composé n'a pas la même valeur pour les deux : celui du parisien n'est pas limité, celui du marseillais est limité par la place qu'occupe dans son système la forme possible de surcomposé. Ces différents jeux de délimitations forment, pour nous, autant de sous-systèmes différents. Nous serions prêts à admettre qu'il y a mauvaise compréhension entre N et C lorsqu'ils disent "je suis parti", et entre parisien et marseillais lorsqu'ils disent "j'ai mangé de l'oie". La variation linguistique est interprétée ici comme variation touchant les significations véhiculées.

- Il s'ensuit que nous aurons une certaine réticence à poser qu'un même locuteur puisse être "à cheval" entre deux systèmes, pour un même point de langue, au sens où il recourt tantôt à un système d'auxiliation en avoir, tantôt à un système d'auxiliation en être pour dire "la même chose", d'une part parce que ces différents recours semblent, d'après les corpus, ne pas se faire au hasard : d'autre part parce que la possibilité d'employer les deux auxiliaires pour un même verbe crée une délimitation entre les deux. Pour reprendre l'exemple

des formes "surcomposées", il est bien connu qu'un non-méridional, même s'il recourt à ces formes pour des circonstances qu'il a appris à déceler, aura du mal à "limiter" son passé composé aux usages qui en sont faits dans certains groupes méridionaux : ce n'est pas le sens de la forme surcomposée qui lui échappera, mais la restructuration du domaine d'emploi d'une forme qu'il a, le passé composé. Passer d'un système à un autre implique, dans cette perspective, replacer les formes existantes du système de départ.

- Sur le troisième point, concernant l'évolution des caractéristiques syntaxiques, nous serions tentés de penser que ces fluctuations entre les deux auxiliaires ne sont pas un phénomène récent, mais qu'elles sont inscrites dans les possibilités offertes à un ensemble de parlars romans, depuis longtemps. On trouve des raisonnements sur la répartition des auxiliaires être et avoir depuis les débuts de la grammaire du français. En ce domaine, c'est surtout l'importance de la norme imposée qui semble avoir évolué ; les faits de distribution, même s'ils manifestent actuellement une évolution en cours au Québec, sont potentiellement présents dans tous les usages. Nous parlerions ici à la différence peut-être de l'équipe de Montréal, d'un système d'auxiliaires, assez stable, permissif à l'égard de ses différentes réalisations. Les variations constatées entre les locuteurs, et qui atteignent la répartition des significations mises en cause, seraient des variations de réalisation offertes par ce système et non pas des ruptures de système (3).

Pour tenter de préciser notre position - réputée ultra-morphologisante ! - je voudrais faire état de plusieurs points :

- donner une liste d'exemples où alternent les auxiliaires en question, liste fragmentaire de Montréal, liste d'Aix, liste des ouvrages normatifs. A cette occasion il sera bon de récapituler les types d'explications qui ont été fournis et de voir en quoi ils convergent et par où ils nous laissent insatisfaits.

- donner une théorie des auxiliaires en tant qu'éléments du système temporel et aspectuel du verbe. Pour cela je

procèderai en deux temps ; d'une part en expliquant quelques positions des théories de G. Guillaume qui nous ont servi d'appui (4) ; d'autre part en proposant quelques hypothèses propres à élucider le problème de l'alternance, et qui, sans figurer dans les analyses de G. Guillaume, me semblent compatibles avec ce cadre.

- fournir une analyse de quelques exemples des corpus N et C, à la lumière de ces théories.

- présenter le problème des formes surcomposées.

## 2. I. Quelques exemples du corpus de Montréal (codés M).

1. Aussitôt qu'il a parti (...) la Vickers a su qu'il était parti.
2. On était toujours parti les fins de semaine
3. Tout d'un coup je vais à la porte : ils sont partis.
4. Ca fait longtemps que c'était parti ces affaires-là.
5. Ils se sont pris d'une mauvaise façon, ils ont parti par la violence mais leur point était bon.
6. J'ai parti avec du ménage de seconde main.
7. Nous autres on a parti rester.
8. Puis j'étais partie pour la famille.
9. Il a été parti dix jours.
10. Quand on est parti dans une discussion tu sais.
11. Quand les gardiens étaient partis on jouait.
12. C'est pas mal parti ça.
13. Il est tout le temps parti dehors.
14. J'ai parti tout de suite sur ça.
15. Il a parti à huit heures.
16. Quand je suis partie à huit ans je le savais pas.

## 2. 2. Exemples du corpus Aix-1976 (codés A.)

1. Alors je suis remontée dans le 63 et à Saint-Victor le 60 le 55 a fait un arrêt un peu plus long et je l'ai rattrapé je suis sauté j'ai sauté du 63 dans le 55 j'ai pas manqué mon trolley (L4, 21-24).

2. J'ai attrapé les fièvres intestinales euh complication péritonite et j'ai resté soixante dix jours au lit bien entendu entre la vie et la mort (C3, 4).
3. Alors j'ai fait le paysan euh j'ai un peu bourlingué de partout je suis allé à Château-Gombert comme jardinier après j'ai retourné ici encore faire le paysan (C4, 23-25).
4. Alors là ça est allé un peu mieux quoi on a respiré (C8, 8).
5. Et je suis j'ai ma tâche là toute tracée (C9, 10).
6. J'ai monté plusieurs fois à Paris (C9, 14).
7. Dans la rue d'Italie on est resté vingt cinq ans nous (C12, 5).
8. Alors quand ils ont vu qu'ils pouvaient pas avoir le sac là ils sont filés (CR8, 27).
9. Oh ils ont pas sorti alors d'après ce que ton père m'a dit (CR9, 32).
10. Alors ça c'est bonne marque c'est preuve que les froids ont terminé (TTH5, 4).

2. 3. Liste donnée par les ouvrages normatifs.

Nous donnons ici une liste de verbes "qui se conjuguent tantôt avec avoir tantôt avec être", en nous inspirant de la liste fournie par Grevisse (§ 658), dont nous avons écarté les verbes "transitifs" (comme augmenter, vieillir, etc.).

accoucher - accourir - atterrir - crouler - croupir - décamper -  
déchoir - dégénérer - disparaître - divorcer - échapper - expirer -  
paraître - passer - résulter - ressusciter -

Les autres ouvrages normatifs citent des listes à peu près équivalentes. Ils spécifient parfois (comme c'est le cas pour Grevisse) qu'il y a, selon l'auxiliaire employé, des différentes de complémentations (5). Par exemple, l'auxiliaire avoir va de pair avec un complément en de pour accoucher :

*elle a accouché d'un fils - elle est accouchée*

et c'est l'inverse pour déchoir :

*il a déchu - il est déchu de ses droits*

Avoir dégénéré utilise un complément que n'a pas être dégénéré :

*la république avait dégénéré en pure monarchie  
elle était dégénérée.*

La complémentation est différente pour avoir échappé à et être échappé de :

*il a échappé aux gendarmes - il est échappé de prison.*

Ces ouvrages notent fréquemment que l'auxiliaire avoir s'accompagne plus facilement de déterminations de temps de type "ponctuelles" :

*le jour a disparu à huit heures - il est disparu  
ce livre a paru cette année chez un grand éditeur  
il est paru depuis trois mois.  
le régiment a passé sous mes fenêtres à six heures  
maintenant il est passé.*

### 3. Les explications fournies pour les cas d'alternance.

Les ouvrages normatifs contemporains fournissent des commentaires assez semblables à celui de Grevisse :

*"En général  
ils prennent avoir quand on veut exprimer une action  
qui s'est passée à l'époque dont on parle, et être quand  
on veut exprimer l'état résultant de l'action antérieu-  
rement accomplie".*

Il serait utile de savoir à partir de quelle époque les grammairiens ont commencé à citer cette explication, qui oppose action et état, et comment s'est constituée cette liste de verbes auxquels elle s'applique.

G. Sankoff et P. Thibault ont bien montré (6) les limites de cette explication, qui repose sur des concepts difficiles à contrôler, et qui ne permet guère d'expliquer les exemples d'alternance non-normative.

Les observateurs de la langue, à différentes époques, comme Ménage (7) ou Littré dans plusieurs de ses rubriques (8), ont glosé

sur des alternances qui ne sont plus de norme aujourd'hui, en proposant des commentaires assez séduisants : on aurait dit "madame est sortie, partie", quand la dame n'est pas encore rentrée, c'est-à-dire qu'elle est, au moment des paroles, considérée comme "sortie, partie" ; on aurait dit "madame a sorti", "madame a parti" quand on aurait voulu indiquer par là qu'elle était depuis revenue, c'est-à-dire que sa sortie ou son départ auraient été menés à terme.

L'équipe de Montréal propose une analyse qui raffine sur celle-ci, fondée sur des notions de ponctualité opposées à des notions de permanence : avec "il est parti", on aurait une signification de "non-complété", les suites du départ ne sont pas épuisées et peuvent perdurer pendant un autre processus, "il est parti au moment où nous parlons". Avec "il a parti", particulièrement avec des marqueurs de temps ponctuel comme "à l'âge de huit ans, à sept heures", ou avec des itératifs, on aurait un effet de "complété". L'action, refermée sur elle-même, ne perdure pas. C'est dans la zone du "complété" que les alternances, les variations de être et avoir selon les différents locuteurs, se feraient sensibles. Certains locuteurs emploieraient "il a parti" pour cette valeur de "complété", là où d'autres, se reposant sur le contexte qui indique suffisamment s'il y a ou non l'indication de complétude, emploieraient "il est parti", comme pour le "non-complété".

Qu'elles se posent comme explicatives ou non, ces gloses convergent entre elles : il est même frappant de constater qu'on a pu en fournir d'assez semblables pour rendre compte de l'alternance dans des formes anciennes du français, dans des parlars régionaux (cf. Camroux, Les parlars gévaudanais, 9) ou des formes anciennes d'autres parlars romans, cf. M. Molho, espagnol ancien, 10). On peut dire que leur dénominateur commun est de poser pour être des effets de processus non terminé et pour avoir des effets de processus terminés.

Ainsi Camroux oppose :

- s'est cargat soubre la carreto ; *"Il s'est mis sur la charrette et il y est encore"*.



à : - s'o cargat soubre la carreto : "il s'est mis sur la charrette et il a pu arriver qu'il en soit descendu".

et ajoute que être insiste sur la durée, la conséquence, alors que avoir insiste sur l'aspect transitoire, ponctuel.

Molho cite deux exemples du Poema del mio Cid où alternent être (entrados son) et avoir (an entrado) :

- entrados son los infantiles al robredo de Corpes : "Le jongleur montre les enfants dans la rouvraie où ils ont pénétré, et :

- tornnase con las duenas, a Valencia an entrado, "où il n'est pas question de les faire voir dans Valence une fois leur entrée faite mais de restituer dans la mémoire le souvenir de cette entrée même. Le sens du vers n'est point "ils sont entrés à Valence", mais bien plutôt "ils y ont fait opérativement leur entrée".

L'emploi de être, tel qu'il est interprété dans ces gloses, entraîne une valeur presque adjectivale du participe passé qui l'accompagne. Il faudrait vérifier si, dans les cas où l'alternance joue, on peut donner au participe un statut adjectival, par exemple en le coordonnant à un adjectif, ce qui est possible avec certains des verbes cités par les ouvrages normatifs :

*elle est croupie et verdâtre  
il est déchu et ridicule  
elle est dégénérée et lamentable*

soit en les construisant en relation avec le pronom le :

*elle est dégénérée et le restera.*

Peut-on dire, dans les usages de C, (amnorvé)

(?) *il était sorti et l'est encore*  
(?) *il est parti et le sera encore*

Dans tous les cas, ce qui nous manque pour accepter des gloses portant sur l'alternance être et avoir comme des explications systématiques, c'est de savoir quelle analyse on doit faire pour l'emploi exclusif de être. Le locuteur N qui dit uniquement "il est parti" a-t-il :

- uniquement l'effet de processus non-terminé, comme dans le cas précédent ?

- à la fois les deux effets, de processus non-terminé (propre à être) et de processus terminé (propre à avoir) ? En ce cas, les a-t-il confondus ou distincts ?

- a-t-il un effet autre, qui ne se ramène pas aux deux précédents ?

Il nous semble qu'on ne pourra valablement étudier les effets de la variation qu'en confrontant les cas d'alternance et de non-alternance. Pour ceci, il nous paraît indispensable de poser le problème général de la théorie de l'aspect dans laquelle intervient le problème de l'auxiliaire.

#### 4. La place de l'auxiliaire dans une théorie des temps et des aspects.

##### 4. A) Rappel de quelques notions prises aux théories de G. Guillaume (II)

1) On considère que tous les verbes de la langue ont une conjugaison double, en temps "simples" et en temps "composés par l'auxiliaire". On parlera donc de :

- présent simple "il court" - présent auxilié "il a couru"
  - imparfait " "il courait" - imparfait " "il avait couru"
  - futur " "il courra" - futur " "il aura couru"
- etc.

On considère que la relation entre la forme simple et la forme auxiliée est constante :

- "il a couru" est à "il court" comme
  - "il aurait couru" est à "il courrait", comme
  - "il est parti" à "il part", comme
  - "il sera parti" à "il partira"
- etc.

Cela implique que l'on donnera une analyse sémantique unique pour cette relation, qui passe à travers tous les temps et

tous les modes. On dira que cette relation est une relation constante d'aspect. A ce titre, l'aspect est une relation complètement grammaticalisée en français, puisqu'elle se manifeste par une marque morphologique aussi générale qu'une flexion grammaticale.

2) L'aspect ne se confond pas avec le temps, bien que les deux puissent donner des effets de discours référentiellement équivalents. Il est certain que "il a mangé" donne un effet de passé, mais cet effet est donné par des moyens de langue très différents de ce que donne un temps passé par exemple dans "il mangeait" : il est évoqué au moyen d'une forme morphologiquement présente "il a" et d'une forme qui ne dit aucun temps, "mangé".

G. Guillaume posait deux sortes de "temps", un "temps d'époque", qui se calcule par rapport à la position du sujet énonciateur, "je qui parle ici maintenant", et qui correspond à ce que l'on analyse habituellement sous le terme de "temps" ; et un "temps d'événement", interne au déroulement du procès relaté par le verbe, quelle que soit l'époque à laquelle on le situe par rapport à l'énonciation. C'est ce temps d'événement, interne au verbe, qui serait visé par la catégorie aspectuelle du français.

La catégorie aspectuelle permettrait de fournir trois découpages :

- aspect simple : il court, qui vise une section du déroulement interne,

- aspect composé : il a couru, qui vise une phase subséquente de la précédente, définie par elle, mais non située dans une époque déterminée par elle-même ; c'est une suite de l'aspect précédent, "suite" pouvant être interprété selon les cas aussi bien comme suite chronologique que comme suite notionnelle.

- aspect surcomposé, "il a eu couru", qui est une suite de la précédente.

3) Dans les formes composées interviennent l'auxiliaire et le participe verbal.

Le participe est la forme verbale dépourvue de marque de temps et de personne, dépourvue de possibilité de s'ancrer directement sur le temps d'époque. Pour fonctionner, ou bien elle prendra un emploi adjectival, ou bien elle s'appuiera sur une forme extérieure, capable de lui fournir une assiette de temps et de personne, "il a".

L'auxiliaire - les deux seuls auxiliaires qui régissent des formes de participe passé sont "avoir" et "être" - est un verbe dématérialisé, qui ne retient de son sens plein, (la possession pour "avoir", l'existence pour "être"), qu'une valeur abstraite, une "quintessence" de son sens, en l'occurrence, un "regard vers l'accompli". "Avoir" marquerait donc une interprétation d'accompli, et la forme participe comme "couru" fournirait le verbe sous forme d'accompli.

Le choix de l'auxiliaire "avoir" ou "être" dépend du sens du verbe considéré, c'est-à-dire des diverses modalités qu'il peut imposer pour la saisie de son accompli. Le petit nombre de verbes qui s'auxilient avec "être" en français normatif sont sémantiquement caractérisés. Dans cette perspective, on peut prévoir qu'un changement d'auxiliaire sera mis en relation avec un changement sémantique.

4. B) Quelques hypothèses pour aider à l'interprétation de la variation.

I. Je propose de faire une distinction parmi les participes passés, et d'en dégager trois classes.

La première partition vise à distinguer les formes de participes qui sont constructibles dans un énoncé sans le secours d'un auxiliaire et celles qui exigent la présence d'un auxiliaire.

1) Les verbes qui ne connaissent que l'auxiliaire avoir ont un participe qui ne peut s'utiliser sans cet auxiliaire. Du verbe rigoler/avoir rigolé, on tire une forme de participe, rigolé, dont on ne peut strictement rien faire dans une phrase à l'état isolé ; on ne peut construire :

\* *rigolé de ça, il s'en va*

\* *je l'ai rencontré rigolé*

Le seul usage qu'on pourrait en faire serait réservé au libellé particulier des télégrammes ou choses assimilées :

(?) *Longuement rigolé avec mes amis.*

La forme rigolé n'a pas d'emploi adjectival et ne peut être assignée à aucun support de la phrase, sauf son auxiliaire. Il en serait de même pour des verbes réputés "intransitifs" comme tousser :

\* *toussé, une fois toussé, il s'en va*  
\* *je l'ai rencontré toussé.*

En fait, le phénomène ne touche pas seulement les verbes "intransitifs", mais toutes les constructions verbales auxiliées par avoir. Il importe ici de bien spécifier que l'on considère le verbe pourvu d'une construction bien déterminée, et non le verbe à travers plusieurs constructions variables. Soit par exemple le verbe ouvrir dans la construction "ouvrir la porte" : cette construction est affectée de avoir et exclut être :

*j'ai ouvert la porte, \* je suis ouvert la porte*

Il est impossible d'utiliser la partie participe de cette construction sans l'auxiliaire :

\* *ouvert la porte, il s'en va*  
\* *une fois ouvert la porte il s'en va.*

On notera que la question de l'accord est ici importante : il n'est pas indifférent de noter que "une fois la porte ouverte" est possible alors que "une fois ouvert la porte" ne l'est pas. Dans le cas de "une fois la porte ouverte", on n'a pas affaire à la construction "ouvrir la porte", où porte est complément du verbe, mais à une construction toute différente, que l'on peut, si l'on veut, analyser comme une dérivée de "la porte est ouverte", mais où il est essentiel de voir que la porte n'est pas dans la construction considérée au départ, et que celle dans laquelle elle est impliquée ne fait pas appel à l'auxiliaire avoir.

On considèrera comme distincts les deux participes du verbe recouvrir, dans les exemples suivants :

- *il a recouvert les plages de mazout*
- et
- *une fois les plages recouvertes de mazout.*

Dans le premier exemple, on parlera du participe invariable RECOUVERT, qui a exactement les mêmes possibilités de construction que recouvre, à la condition qu'il soit accompagné de l'auxiliaire avoir, et qui n'en a aucune sans cela. Dans le deuxième exemple, on parlera du participe variable RECOUVERTE, qui n'a pas les mêmes possibilités de construction de recouvre, et qui peut fonctionner soit seul, soit accompagné de l'auxiliaire être. RECOUVERT serait à rapprocher des participes à "forme faible", et RECOUVERTE des participes à "forme forte".

2) Les constructions verbales qui sont auxiliées avec être, quelle que soit l'origine de ce être, fournissent des participes qui peuvent fonctionner seuls avec exactement la même construction :

- *il part de rien/ il est parti de rien*
- *lui, parti de rien, il se débrouille*
- *la plage est recouverte de mazout*
- *une fois recouverte de mazout, la plage ...*

Nous avons affaire ici aux participes variables, parmi lesquels nous distinguerons deux sous-classes, RECOUVERTES et PARTIES. Mais avant de voir les sous-classes, il est nécessaire de revenir sur cette notion d'invariabilité morphologique.

Ce n'est pas tant l'invariabilité morphologique qui nous sert de classement ici, elle en est une vérification, et parfois assez fragile. Le principe de la distinction entre les deux classes de participes repose sur leurs différentes possibilités de construction par rapport au verbe simple.

Pour ce qui est des données morphologiques, on doit convenir qu'elles sont singulièrement embrouillées en français par le poids de la norme et en particulier par les fameuses règles d'accord du participe employé avec avoir. Nous tenons que ces règles ne sont pas naturelles dans le parler des locuteurs, mais nous sommes hors d'état de

fournir une description morphologique des faits. Si la distinction que nous proposons s'avérait fondée, on devrait s'attendre à pouvoir observer des formes différentes pour le participe variable et l'invariable, par exemple du type :

*ils ont recouvert les plages / elles sont recouvertes.*

On observe nettement chez les enfants :

*il a mouru, il est mort,*

formes sur lesquelles nous reviendrons. Il serait utile de lancer une enquête sur la morphologie des formes observables du participe, ce n'est pas fait. Pour l'instant, nous pouvons cependant nous permettre d'établir cette possibilité de différenciation morphologique, en nous fondant sur des exemples attestée dans des zones voisines.

Pour l'ancien espagnol, M. Molho dans sa thèse (10), recense deux formes distinctes du participe : formes faibles en -ido, formes fortes en -so, -to :

<i>prender</i>	<i>prendido</i>	<i>preso</i>
<i>freir</i>	<i>freido</i>	<i>frito</i>
<i>benedicir</i>	<i>benedecido</i>	<i>benito</i>
<i>romper</i>	<i>rompido</i>	<i>roto</i>
<i>expeler</i>	<i>expelido</i>	<i>expulso</i>

etc.

Les formes fortes (qui correspondent aux emplois des participes variables de type RECOUVERTES), sont affectées aux emplois adjectivaux :

*un par de huevos fritos ( \* freidos)  
un vaso roto ( \* rompido),*

et aux constructions avec le verbe estar :

*los huevos estan fritos ( \* freidos)*

Les formes faibles (qui correspondent aux emplois des participes invariables de type RECOUVERT - éventuellement "recouverté" - sont utilisées avec l'auxiliaire haber et avec le verbe ser :

*han freido los huevos / han frito los huevos  
son freidos ( \* fritos)*

Les grammaires didactiques, jusqu'au XIXe siècle, glosaient la différence de formes des participes comme une différence aspectuelle, par exemple V. Salva :

*"se trata de expresar la memorizacion de una operacion  
ultrapasada : "han matado a un hombre" ; su resultado :  
"han muerto a un hombre". "(12).*

On retrouve ici, appuyé sur la différence entre les participes, un raisonnement connu à propos de l'alternance des auxiliaires en français.

Dans la tradition française, la concurrence entre les formes fortes et faibles a existé, existe encore ; mais il ne semble pas qu'elle ait été utilisée pour justifier une différence de cet ordre. Les fameuses répartitions entre les formes "dissolu" et "dissous", "résolu" et "résout", n'ont pas servi à cela. La norme puriste propose actuellement une distribution du type : un problème résolu / une vapeur résoute en petites gouttes, qui ne porte que sur quelques unités lexicales, et qui échappe à la plupart des locuteurs. Pour la distinction entre les formes invariantes et variantes du participe présent, en revanche, la grammaire didactique a fourni une répartition générale : une femme souriante / une femme souriant à ses amis.

Nous nous en tiendrons donc à la notion, peu stable, de variance et invariance dans les participes passés, sans pouvoir nous appuyer sur une différence morphologique plus nette, comme celle qu'amorçait l'espagnol ancien, et qui nous semble potentiellement existante actuellement, bien que malaisée à vérifier.

3) A l'intérieur de la classe des participes variables, on distinguera le type RECOUVERTES et le type PARTIES.

Le type PARTIES se caractérise par le fait qu'il a la même construction que le verbe simple ; en ceci il s'apparente au type RECOUVERTE. Par ailleurs il est en affinité avec le passé (pour les



locuteurs N qui ne l'emploient qu'avec l'auxiliaire être) et il est assez difficile de le rendre compatible avec des éléments de futur portés par le contexte. On dira aisément :

- une fois recouvertes de mazout, les plages seront inutilisables.

mais très difficilement :

- les voyageurs partis le mois prochain paieront moins cher.

On dirait aisément :

- les voyageurs accueillis le mois prochain ...,

(il s'agit du verbe accueillir, qui se construit avec avoir) ;  
on dirait très aisément, avec un passé :

- les voyageurs partis le mois dernier ont payé moins.

Il semble bien que pour les locuteurs N, qui n'emploient partir qu'avec l'auxiliaire être, il y ait une réticence aux effets de futur. On peut supposer que les locuteurs C, qui emploient partir aussi bien dans j'ai parti que dans je suis parti, toléreront mieux ces rencontres avec le futur. Il serait utile de leur proposer les phrases du corpus suivant, pour lesquelles les locuteurs N que nous avons consultés ont ressenti une gêne devant les formes notées a) :

1. a) *les colis parvenus demain seront taxés*  
b) *les colis remis demain seront taxés*  
c) *les colis parvenus hier ont été taxés.*
2. a) *les anciens combattants retournés chez eux le mois prochain seront déçus*  
b) *les anciens combattants renvoyés chez eux seront acclamés*  
c) *les lettres retournées à leurs expéditeurs le mois prochain seront taxées.*
3. a) *les accidents arrivés demain seront relatés par la presse après-demain*  
b) *le linge séché demain sera repassé après-demain*  
c) *les accidents arrivés hier ont été relatés par la presse*

4. a) *ces enfants restés demain à la maison toute la journée seront bien pénibles*  
b) *ces enfants enfermés demain toute la journée seront pénibles.*
5. a) *ce bébé né dans six mois sera placé sous le signe du bélier*  
b) *ce bébé attendu le mois prochain sera placé sous le signe du lion*
6. a) *venus le mois prochain en France, ils feront du tourisme*  
b) *bien accueillis le mois prochain en France, ils feront de la publicité.*
7. a) *parti en Europe l'an prochain, il ira mieux*  
b) *installées en Europe par ITT, ces firmes feront des profits.*
8. a) *sorti avec des amis, Jean ne sera pas disponible ce soir*  
b) *sortie du garage, la voiture sera plus facile à examiner.*

4. B.2) Les verbes de phase 1 et les verbes de phase 2.

Je propose de distinguer deux types de verbes, dits de phase 1 et de phase 2, que la grammaire du français ne distingue pas en tant que tels, mais dont les effets de sens, en particulier pour l'étude des auxiliaires, brouillent considérablement les données des distinctions grammaticales.

Je prendrai un exemple de phase 1 et 2 sur un même verbe pour commencer, soit le verbe traverser. Dans une phrase comme :

*Jean traverse la rue,*

on peut très facilement se représenter le déroulement du temps interne au verbe comme un processus dynamique, avec pour effet une image de la rue pour partie traversée et pour partie restant à traverser :

\_\_\_\_\_ R \_\_\_\_\_  
traversé                      à traverser

Le point R, arbitraire, représenterait le point de conversion de la partie non-accomplie en partie accomplie. Au terme de ce processus dynamique, l'entier de la rue étant traversé, on aboutirait à :

*Jean a traversé la rue*

\_\_\_\_\_ /, Jean a  
traversé

La forme composée avec auxiliaire avoir livrerait l'image d'une limite atteinte, le verbe traverser étant épuisé dans ce qu'il avait de dynamique. La construction similaire, pourvue de l'auxiliaire avoir placerait le sujet Jean dans l'au-delà de son procès accompli.

Dans une phrase comme :

- *la chaîne de montagnes traverse le pays entier,*

la même représentation est difficilement acceptable. Il est difficile d'accepter qu'un point R d'observation soit possible entre le pays pour une part traversé et pour une part restant à traverser. Ou alors il faudrait miser sur une sorte de métaphore et dire que tout se passe "comme si" la montagne progressait dans sa traversée. L'ennui est qu'on ne contrôle jamais bien ce type de métaphore et qu'on ne sait pas à quelle occasion elles se déclanchent. D'autre part, il resterait à expliquer pourquoi il est si difficile de faire la métaphore en sens inverse et de dire "Jean traverse la rue" en forçant métaphoriquement une interprétation par laquelle on verrait Jean étalé en travers de la rue, les pieds à un bord et la tête à l'autre ... Enfin, on doit rendre compte du fait que, à la forme composée, on obtient un effet très différent du cas précédent :

*La montagne a traversé le pays,*

impliquant, pour l'ensemble des locuteurs, qu'elle ne le traverse plus, qu'il n'y a plus de traversée. On obtient ici le même effet que dans "elle a été belle", qui tend manifestement à s'interpréter comme la révocation de la propriété d'être belle. Ce sont les effets que nous appellerons de "has been", et il faudra en rendre compte.

Je propose de passer en revue les deux sortes de verbes : phase 1, "Jean traverse la rue", et phase 2, "la montagne traverse le pays" ; de voir en quoi ces deux types ont des caractéristiques distinctes ; de tenter d'expliquer comment il se fait que tous les deux sont auxiliés par avoir ; et, à la lumière de cette analyse, essayer de cerner ce qui fait l'originalité des verbes comme être parti, qui ne s'auxilient que par être.

Je partirai pour commencer de certains exemples qui permettent de saisir des phénomènes de construction grammaticale liés à ces effets de deux phases ; cela permettra ensuite d'extrapoler à des cas où l'organisation grammaticale est moins nette.

Soit les deux phrases suivantes A et B :

A - *le propriétaire limite notre champ à la rivière*

B - *la rivière limite notre champ*

On a un effet dynamique pour A, statif pour B. On décide d'ordonner les deux représentations, de façon que la phrase A soit vue comme une phase antérieure de B, et B vue comme une conséquence de A. Nous dirons que A est de phase 1, B de phase 2.

A la forme auxiliée, A donne un effet d'action accomplie, dont l'accomplissement est datable :

*le propriétaire a limité notre champ hier.*

La conséquence qu'on peut en retirer, c'est que "le champ est dès lors limité". A la forme auxiliée, B donne un effet de propriété révoquée, difficilement datable :

*la rivière a limité notre champ*

*(?) la rivière a limité notre champ hier.*

La conséquence qu'on peut en tirer, c'est que le champ n'est "dès lors plus limité".

La construction A diffère de B en ceci : elle comporte un élément de plus (un "actant" de plus, si l'on veut le nommer ainsi), par rapport à B :

A	<i>le propriétaire</i>	<i>le champ</i>	<i>la rivière</i>	<i>limite</i>
	<i>il</i>	<i>le</i>	<i>y</i>	<i>limite</i>
B	.....	<i>la rivière</i>	<i>le champ</i>	<i>limite</i>
		<i>elle</i>	<i>le</i>	<i>limite</i>

En B, l'élément qui figurait sous forme pronominale y dans A, est sujet ; l'élément qui figurait sous forme le continue à y figurer comme tel. Le sujet de la construction A cède la place à un élément de la complémentation du verbe.

On observe de nombreux cas similaires, où un même verbe fournit deux constructions (que nous dirons être en rapport de "réarrangement"), l'une plus longue fournissant des effets de phase 1, l'autre plus courte fournissant des effets de phase 2. On pourrait citer sur ce modèle :

*je les recouvre de ça*  
*ça les recouvre*

*je forme une bande de ça*  
*ça forme une bande*

*je les inclus dans ceci*  
*ceci les inclut*

*je les encadre dans ce truc*  
*ce truc les encadre*

*j'entoure la ville d'un mur*  
*un mur entoure la ville*

Pour désigner ces deux sujets de types différents, nous nous servirons d'une analogie qui apparaît nettement dans l'exemple suivant :

A - *Je recouvre le lit d'un édredon*

B - *un édredon recouvre le lit.*

En A, le sujet je, de ce verbe employé en phase 1, peut être appelé le "recouvreur" ; en B, le sujet un édredon, sujet d'un verbe employé en phase 2, est le "recouvrant". On utilisera par abréviation le symbole de V-eur pour les sujets de phase 1 et V-ant pour les sujets de phase 2.

Il est impossible de ramener tous les effets de phase de 2 à ce modèle ; par exemple, pour le verbe contenir, on a :

*la boîte contient des billes,*

qui fournit, à la forme auxiliée un effet de "has been" :

*la boîte a contenu des billes,*

mais on ne dispose pas d'une forme "longue" qui serait quelque chose comme :

*\* Je contiens des billes dans la boîte*

On s'autorise à les classer comme verbes de phase 2, sans pouvoir s'appuyer sur une régularité syntaxique comme précédemment, en extrapolant à partir des effets de sens que nous avons constatés dans les verbes précédents : effet de "has been" et sujet de type "v-ant" (ici la boîte est un "contenant"). Entrent donc dans cette classe les verbes comme :

*elle vit - elle a vécu -*

*elle sait l'anglais - elle a su l'anglais*

*ce trait forme la limite - ce trait a formé la limite -*

*ça constitue un obstacle - ça a constitué un obstacle*

*ça représente une difficulté - ça a représenté une ...*

On constate que les effets de phase 2 ne sont pas absolument stables et que, pour un verbe donné, ils dépendent souvent beaucoup du contexte ; cela ne nous paraît pas étonnant, s'agissant d'un phénomène que la langue n'a pas grammaticalisé.

Des exemples très fréquents de ces emplois de phase 2 sont fournis dans les descriptions, en particulier de type géographique ; en voici quelques exemples :

*- les couches sédimentaires forment une bande étroite le long du rivage littoral.*

*- ces longues coulées édifient des plateaux allongés.*

*- les mers secondaires et tertiaires ont recouvert partiellement l'Afrique du Nord et occidentale.*

- l'espace côtier inclut une partie immergée.
- les steppes encadrent les zones désertiques.
- la forêt dense occupe la zone équatoriale.
- elles offrent souvent le profil d'une immense vallée longitudinale.

Les caractéristiques de ces constructions verbales les font ressembler un peu au statut des adjectifs :

difficulté à fournir un effet d'occurrence avec un passé  
difficulté à s'adjoindre une date ponctuelle  
caractère "anti-perfectif"  
effet de "has been".

On comparera par exemple :

*elles ont été contenues dans la boîte*  
*elles ont été belles, riches, rouges, etc.*

En les affectant à une phase 2, nous entendons faire un classement analogue à celui qu'on a pu faire (cf. 13) pour ordonner des verbes comme "savoir", qui serait "un après de apprendre", avoir, qui serait un après de acquérir, être, qui serait un après de devenir :

<u>phase 1</u>	<u>phase 2</u>
<i>apprendre</i>	<i>savoir</i>
<i>devenir</i>	<i>être</i>
<i>acquérir</i>	<i>avoir</i>
<i>je le recouvre de ça</i>	<i>ça le recouvre</i>
<i>je l'en constitue</i>	<i>ça le constitue</i>
	<i>elle en contient</i>
	<i>elle vit</i>

4. B.3) Les quatre modes de relation entre les phases de verbes et les participes.

1) En phase 1, la relation entre le déroulement du verbe simple recouvre et du participe variable RECOUVERTE, se laisse décrire en termes dynamiques. Dans :

*je la recouvre d'un édredon,*

on peut découper une parcelle fragmentaire de recouvre et une fragmentaire qui correspond au RECOUVERTE développé par le processus verbal : je la recouvre partiellement, elle est partiellement recouverte ; quand le recouvre est totalement épuisé, le RECOUVERTE est totalement acquis. On peut se représenter le processus comme deux développements concomittants et inverses :

t 1	-----	
t 2	-----	
t 3	-----	-----
t 4	<u>recouverte</u>	<u>recouvre</u>

Pour un verbe comme celui-ci - nous verrons qu'il y en a d'autres types - la fin du recouvre est déterminée par le complément la recouverte. La phase recouverte n'est pleinement acquise que lorsque la phase recouvre est épuisée ; RECOUVERTE est un après de recouvre :

recouvre / recouverte

RECOUVERTE fonctionne seul, dans un fonctionnement adjectival, et dans une construction différente de celle de recouvre : "recouverte d'un édredon, elle ..." RECOUVERTE peut être réutilisée dans un fonctionnement verbal, à condition d'être appuyé par un support verbal de phase 2, qui porte le temps et la personne : "elle est, paraît, reste, recouverte d'un édredon". Il s'agit alors d'une autre construction, de phase 2, qui succède à la première, de phase 1, "je la recouvre d'un édredon"



<u>phase 1</u>	<u>phase 2</u>
<i>je l'en recouvre</i>	.....
.....	<i>recouverte</i>
	<i>elle en est recouverte</i>

2) En phase 2, la relation entre le déroulement du verbe simple recouvre et du participe RECOUVERTE se décrit en termes statiques :

*l'édredon recouvre la table*  
*la table recouverte d'un édredon*  
*la table est recouverte d'un édredon*

Comme on l'a vu pour l'exemple de la montagne qui "traverse le pays", il est difficile de poser ici que le processus de développement de RECOUVERTE est progressif. Le recouvre et le RECOUVERTE sont contemporains. Le recouvrant est vu comme une sorte de lieu pour le procès ; par ailleurs ce procès est vu comme une propriété du sujet. Aucun décalage de phase n'est possible entre les deux ; ce qui les caractérise ici c'est l'étroite solidarité. On verrait du reste ici la seule image satisfaisante de la réversibilité entre actif et passif, et ce n'est pas avec un sujet interprétable comme "agentif". Dans la relation entre contenant et contenu,

*la boîte contient les billes*  
*les billes contenues dans la boîte,*

cette solidarité est facile à percevoir.

Nous posons que le verbe simple et le participe variable sont à situer tous deux dans la phase 2 :

<u>phase 1</u>	<u>phase 2</u>
.....	<i>l'édredon recouvre la table</i>
.....	<i>la table recouverte d'un édredon</i>
.....	<i>la table est recouverte d'un édredon</i>

Pour rendre compte des relations établies pour les verbes de phase 1 comme de phase 2, entre le verbe simple et le participe variable, au moyen de termes qui n'engagent pas le caractère statique ou dynamique de la relation, nous parlerons, en nous inspirant de ce qui paraît intuitivement acceptable pour la relation entre "contenant" et "contenu", de relation entre l'élément de capacité et l'élément d'effet du verbe. Nous dirons que, en phase 1 comme en phase 2, capacité et effet coexistent dans le verbe et son saisissables simultanément, mais sur deux modes différents : en phase 1, capacité et effet sont décalés ; ils ont un développement inverse l'un de l'autre ; en phase 2, ils sont simultanés.

3) En phase 1 comme en phase 2, le participe invariable de type RECOUVERT est contemporain du verbe simple recouvre.

Dans : *je la recouvre d'un édredon*  
*je l'ai RECOUVERT d'un édredon, (on néglige l'accord) ;*

on a affaire à strictement la même construction. RECOUVERT n'est pas un après de recouvre, il n'appartient pas à une phase différente ; c'est le même déroulement du processus verbal, vu rétrospectivement à partir du stade dépassé qu'implique l'auxiliaire j'ai. Le sujet, recouvreur, n'est pas dans la même situation aspectuelle ; le temps n'est pas marqué au même point. Pour je l'en recouvre, le temps est porté par le radical qui porte l'expression du processus verbal. Pour je l'en ai recouvert, le temps est porté par l'auxiliaire, soit :

phase 1	<u>stade dépassé</u>
<i>je l'en recouvre + temps</i>	
<i>l'en RECOUVERT - temps</i>	<i>..... je ai + temps</i>

L'auxiliaire avoir semble avoir pour effet de marquer la clôture de la relation entre capacité et effet, à partir du point où la capacité s'est entièrement convertie en effet. D'où des sens possibles de parfait, d'occurrence survenue, et les possibilités de datation.

La forme composée déclare que la phase 1 est dépassée, que le sujet se trouve dans l'acquis de cette phase.

Dans la relation établie entre :

*la boîte contient des billes*

*la boîte a contenu des billes,*

on dira de la même façon que le participe invariable contenu est contemporain du procès tensé contient, mais c'est son image vue rétrospectivement à partir du stade dépassé que fournit l'auxiliaire avoir. La forme composée déclare que la phase 2 de ce verbe est dépassé et que le sujet se trouve dans l'acquis de cette phase.-On a vu que cette phase 2 impliquait une solidarité entre l'effet et la capacité indiqués par le verbe ; dans le stade dépassé, cette solidarité est récusée, d'où les effets de "has been", de propriété du sujet révoquée.

Au total, les trois relations entre verbe simple et participe peuvent être résumées ainsi :

phase 1	phase 2	stade dépassé
<i>je l'en recouvre</i>		
<i>l'en RECOUVERT</i> .....		<i>je ai</i>
	<i>ça le recouvre</i>	
	<i>le RECOUVERT</i> .....	<i>ça a</i>
	<i>RECOUVERTE</i>	
	<i>ça est RECOUVERTE</i>	
	<i>été RECOUVERTE</i> .....	<i>ça a</i>

La forme de participe variable RECOUVERTE, lorsqu'elle est relancée comme verbe, au moyen de être, est alors traitée comme un verbe de phase 2 "est-recouverte" ; elle est à ce titre dotée d'une forme de participe invariable "été-recouverte", qui n'est pas utilisable seul, mais seulement au moyen de l'auxiliaire avoir de la zone du dépassé.

On doit noter que les relations entre capacité et effet ne sont pas toujours du type simple que l'on a cité pour la phase 1, en prenant l'exemple de "je la recouvre d'un édredon". On doit citer quelques types différents, qui entrent dans la classe des verbes de phase 1.

a) Les verbes comme courir se laissent décomposer en capacité et effet à développement inverse ; dans il court, on peut discerner du "déjà couru", de l'ordre de l'effet, et du "à courir", de l'ordre de la capacité à mettre en oeuvre. Dans il a couru, il y a clôture de cette solidarité entre capacité et effet, mais pas sous l'effet d'un complément ; la clôture est arbitraire ; on passe de je cours à j'ai couru par interruption du processus, non par intervention d'un élément auquel serait déféré le participe variable. Les seuls éléments auxquels on peut déférer le participe variable sont le démonstratif ce : c'est assez couru, ça de couru ; des mesures, cent mètres courus, ou les fameux "compléments d'objet interne", une belle course courue.

b) Les verbes comme tricoter ont cet effet bien connu de poser que leur complément est "créé" par le verbe ; dans je tricote un pull over, le pull over est totalement assimilé à la production du TRICOTEE. Mais cela ne change en rien la classification que l'on peut faire de ce verbe ici.

c) Les verbes du type trouver rendent difficile un découpage entre le "déjà trouvé" et le "encore à trouver". L'impression produite dans "je trouve une solution" est que le "trouvé" ne peut se déclencher qu'en fin de parcours du "trouve". Tous les verbes à effet terminatif, comme "atteindre", "toucher sa paie", etc., vont provoquer cet effet.

A travers ces trois types de relation étudiés, on peut établir que :

- tous les verbes auxiliés par avoir (dans la même construction que la forme simple du verbe), qu'ils soient de phase 1 ou de phase 2, entretiennent la même relation aspectuelle entre forme simple et forme auxiliée. Pour tous, la forme de participe invariable doit être posée comme l'image du verbe simple vue rétrospectivement à partir

du stade dépassé. Pour tous, le recours à l'auxiliaire avoir implique la clôture de la solidarité entre la capacité et l'effet du processus verbal. Pour les verbes de phase 1, cette clôture a tendance à être interprétée comme la relation d'une occurrence tenue pour acquise au terme d'un procès à déroulement progressif ; pour les verbes de phase 2, cette clôture a tendance à être interprétée comme la révocation d'une propriété du sujet.

-La langue ne distingue pas par un procédé morphologique, ni par un procédé syntaxique général, les verbes de phase 1 et de phase 2 ; elle les englobe dans une même classe, celle des verbes auxiliés par avoir. Si nous avons souligné ici cette répartition, c'était uniquement pour débrouiller les effets de sens complexes et parfois contradictoires qui sont donnés par l'auxiliaire avoir, et pour montrer qu'on pouvait tenter de les ramener à un seul principe commun en langue.

-ce qui fait la principale différence entre les verbes des deux phases, c'est la relation qu'ils entretiennent avec les formes de participes variables, donc les interprétations de passif et d'actif que l'on peut en tirer. On doit noter que la langue n'a pas institué de différence grammaticale sur ce point.

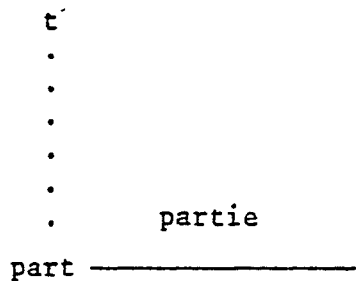
Il reste à interpréter maintenant la classification qu'impose la langue par la distribution entre l'auxiliaire avoir et l'auxiliaire être, sous même construction. Il faut donc examiner en quoi des verbes comme partir, mourir, auxiliés par être, ont des relations différentes entre la forme simple du verbe et la forme auxiliée.

#### 4) La relation entre il part et PARTIE.

Pour le processus évoqué par il part, il n'est pas possible d'imaginer une analyse dynamique qui isolerait d'une part du déjà parti et d'autre part du "à partir". Il est très difficile de poser une progression dans le partir ; "il part un peu" est malaisé à interpréter. Avec des indications de prolongement, comme dans "il part sans cesse", on obtient un effet de réitération, (il part à plusieurs reprises), ou un effet de fragmentation entre plusieurs sujets dans

"ils partent sans arrêt", mais pas un prolongement du déroulement verbal qui permettrait d'en avoir une vue sécante. Dans "il part", il n'y a aucun développement de parti ; il n'existe pas, du reste, de participe invariable attaché à ce type de verbe, et qui marquerait l'image rétrospective d'un développement progressif.

Le participe parti, variable, fournit une image rétrospective mais qui serait donnée comme étant acquise seulement au terme du "partir", par un processus discontinu, non progressif. Part est la capacité non mêlée d'effet, parti l'effet non mêlé de capacité, effet acquis au terme de la clôture de part. Capacité et effet sont décalés chronologiquement : parti est une suite de part. On représentera provisoirement cette relation ainsi :



Le participe partie donne pour effet de prendre sa source dans le moment "t" et il part ; on peut relier cet effet de source à l'affinité de ce participe pour le passé. Cela expliquerait que, dans l'usage N, on puisse interpréter "il est parti" à la fois comme une occurrence qu'on peut dater ("il est parti à huit heures") et comme un résultat ouvert, qu'il est difficile de clore par une forme surcomposée comme "il a été parti".

On remarque que, dans la rubrique du verbe "mourir", Littré consacre quelques lignes à la justification d'une forme surcomposée de ce type, qu'avait employée Voltaire lorsqu'il écrivait : "Quand le Lazarre a été mort ..." ; justification légitimée, à l'en croire, par les circonstances exceptionnelles du référent, qui obligeaient à considérer l'au-delà du "mourir". Dans ces emplois limites, que les grammaires normatives en général réprouvent, on voit que le dépassé donne à ces verbes un effet de "has been". "Il a été mort" impliquant, comme "il a été parti", qu'il ne l'est plus. A ce titre, on est en droit de considérer que la forme de participe PARTIE est à

situer en phase 2.

On aurait donc un verbe dont la forme simple, constituée exclusivement d'une capacité qui parvient à son terme, sans effet, est en phase 1, alors que la forme composée, comportant PARTIE, est en phase 2.

On remarque que les enfants ont assez généralement une répugnance à utiliser la forme auxiliée "il est mort" avec un effet d'occurrence, par exemple dans la combinaison avec une datation ponctuelle, "il est mort en 1950". La forme qu'ils utilisent est "il a mouru en 1950, maintenant il est mort". La généralité de ce comportement laisse penser qu'il s'agit peut-être d'une analyse du procès de "mourir" différente de celle des locuteurs adultes N.

#### 4. B.4) Récapitulation et problèmes à résoudre.

Les observations précédentes devraient nous permettre de classer les différents emplois de il a et il est + participe passé, selon leur combinatoire. Nous tenons qu'un verbe se définit, dans son sens même, par le type de forme qu'il prend à l'aspect dépassé. Nous devons donc pouvoir poser le problème du sens d'un même radical verbal selon le ou les auxiliaires dont il est accompagné dans un usage déterminé.

Les produits de il a Vé donnent un aspect dépassé qui permet une image rétrospective du procès. Si le procès non dépassé est analysable comme la dynamique d'une capacité et d'un effet à développements inverses, comme c'est le cas pour je cours, je l'en recouvre, je le tricote, etc., l'image rétrospective montre l'extinction de la capacité et l'émergence d'un de ses effets : le "recouvre" est éteint, le "recouvert" émerge. Si le procès non dépassé est analysable comme une solidarité statique entre capacité et effet, l'image rétrospective est une rupture de cette solidarité : elle en a contenu.

Dans le cas de contenir, par exemple pour :

- *la boîte contient mon argent,*

la forme est contenu est contemporaine, comme nous l'avons vu de contient ; elle n'est pas contemporaine de a contenu. On doit donc

poser que, pour la phase 2, il y a deux procès superposés : elle le contient, il y est contenu.

Pour ces deux types de verbes, on a une relation différente entre le verbe simple et le participe variable :

*je le recouvre / RECOUVERTE*

*elle le contient*

*CONTENUE*

La relation est différente du point de vue des phases du verbe ; mais dans les deux cas, le participe variable représente un autre procès que celui du sujet du verbe simple : ce qui "est recouverte" dans elle en est recouverte n'est pas le "je" de je l'en recouvre ; ce qui "est contenue" dans elle y est contenue n'est pas le ça de ça la contient.

Pour les verbes comme partir, dans l'usage où ils n'ont que l'auxiliaire être, le participe parti représente le même procès que le verbe simple ; le sujet de il est parti est sujet de la même construction que le il de il part. Nous avons vu par ailleurs que parti était à poser comme à la fois ultérieur et accompli par rapport à il part.

Enfin, il existe un autre cas, dont nous n'avons pas parlé jusqu'ici, c'est celui par exemple du verbe divorcer, que citent, parmi d'autres, les grammaires normatives dans les listes de verbes qui se trouvent aussi bien avec être que avec avoir : elle divorce, elle a divorcé, elle est divorcée.

A priori, cela semble être un compromis entre le cas des verbes de phase 1, où le participe variable est un après du verbe simple et porte sur une construction différente, et le cas du verbe partir où le participe variable porte sur la même construction que le verbe simple. On a de bonnes raisons de poser, semble-t-il, que divorcée est une forme adjectivale et que, quoique branchée sur la même construction que le verbe simple, elle n'en est pas une partie constituante. Il serait intéressant d'avoir ici une morphologie bien particulière pour l'adjectif, comme c'est le cas par exemple pour le couple distingué et distinct : distingué peut être analysé comme une forme participe du verbe distinguer : distinct ne peut pas l'être et doit nécessairement s'analyser comme adjectif. Rien ne nous permet



d'analyser morphologiquement divorcée, sinon une série de tests assez complexes, que nous évoquerons. Mais pour le cas où l'on adopterait cette solution, il faudrait prendre garde que l'on ne peut pas la généraliser à tous les cas où un verbe possède à la fois un auxiliaire avoir et un auxiliaire être. On pourrait supposer qu'un verbe comme passer a un participe qui reste verbal dans "je suis passé par ici", et il a aussi un participe verbal dans "le temps a passé" ; on peut faire l'hypothèse que ce verbe est plus facile à décrire si on décide de le dédoubler en deux : un verbe passer n° 1, avoir passé, et un autre passer n° 2, être passé ; le premier sur le modèle d'un verbe de phase 1, l'autre sur le modèle de partir, à la fois 1 et 2.

Dans les schémas suivants, je propose un résumé des analyses précédentes et une situation du problème pour les verbes comme divorcer et passer.

L'horizontale représente les déroulements temporels, la verticale les déroulements aspectuels. Les déroulements temporels sont jalonnés de repères : t1, t2, t3.

L'axe oblique représente le trajet du sujet pour un même procès, dans une même construction ; le sujet est posé comme se déplaçant à la fois selon l'axe du temps et selon le déroulement aspectuel, ce qui explique l'oblique.

Les traits pleins marquent l'élément "effet", les traits pointillés l'élément "capacité" ; les flèches portées sur les traits pleins marquent les effets qui progressent dynamiquement au détriment des capacités.

Les lignes ondulées marquent la position du participe variable, dont la nature se rapproche plus ou moins de l'adjectif. Il est représenté à l'horizontale, comme n'étant pas soumis à l'aspect, et étendu selon la dimension temporelle. Je n'ai pas cherché à représenter les formes de participes variables relancées dans le système verbal au moyen de être (être contenue).

Les verbes qui ont être et avoir dans la même construction peuvent être traités,

- soit comme divorcer (être divorcée étant adjectival)

- soit comme deux verbes dont l'un est semblable à recouvrir (phase 1) et l'autre à partir. C'est peut-être le cas de passer.

On peut énumérer quelques tests qui permettent d'approcher le problème de la répartition des participes verbaux (passé) ou adjectivaux (divorcée).

1) Le temps présent de être est compatible avec un passé dans une subordonnée : c'est bon pour un verbe, mauvais pour un adjectif :

- verbes : *elle est partie pendant que je parlais*  
*elle est partie quand je dormais*  
*il est mort hier*  
*il est né pendant qu'il faisait froid*  
*Jean est passé ici pendant que tu dormais*  
*(?) ce livre est paru l'an dernier*

- adjectifs :

- \* *elle est rouge pendant que je parlais*
- \* *elle est divorcée pendant que je parlais*
- \* *il est dégénéré l'an dernier*
- ? *il est disparu quand tu parlais*
- ? *il est échappé quand tu dormais*

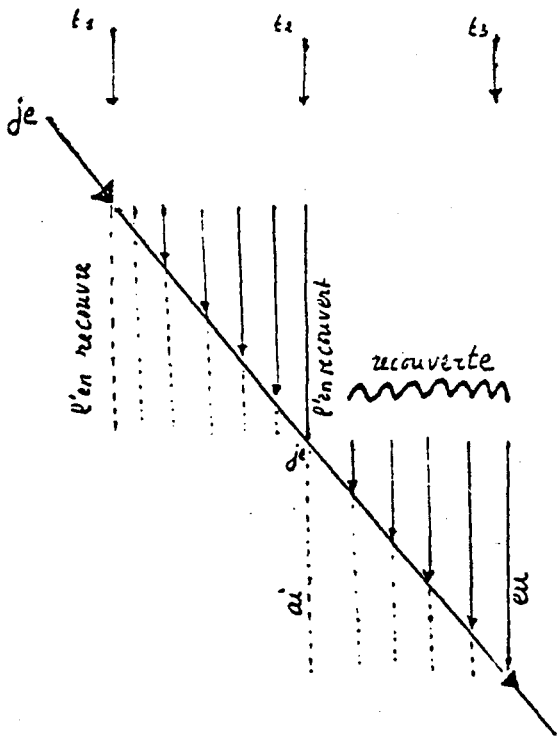
2) Etre Vé se construit avec un verbe qui exige l'aspect dépassé : c'est bon pour un verbe, mauvais pour un adjectif :

- verbes : *elle reconnaît avoir fait des bêtises*  
*elle reconnaît être née en 1910*  
*elle reconnaît être partie là-bas*  
*elle reconnaît être passée me voir*

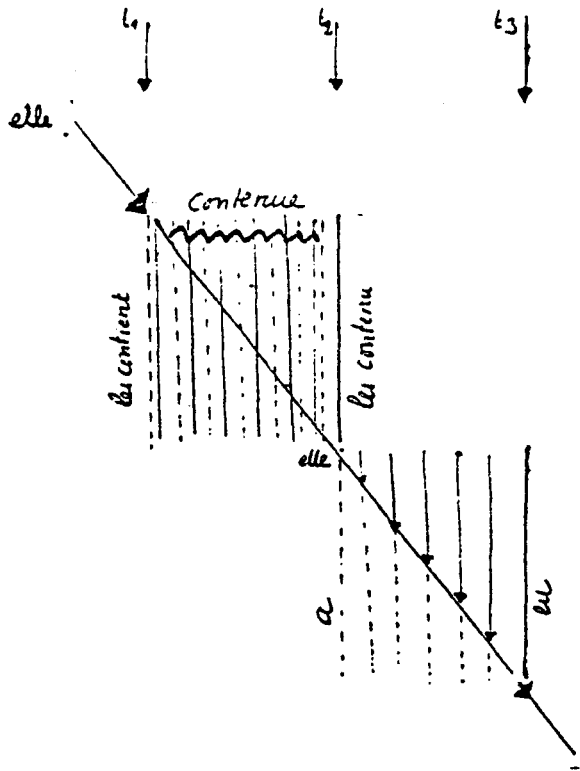
- adjectifs :

- \* *elle reconnaît être belle*
- \* *elle reconnaît être divorcée*
- \* *elle reconnaît être dégénérée*
- ? *elle reconnaît être disparue à temps.*

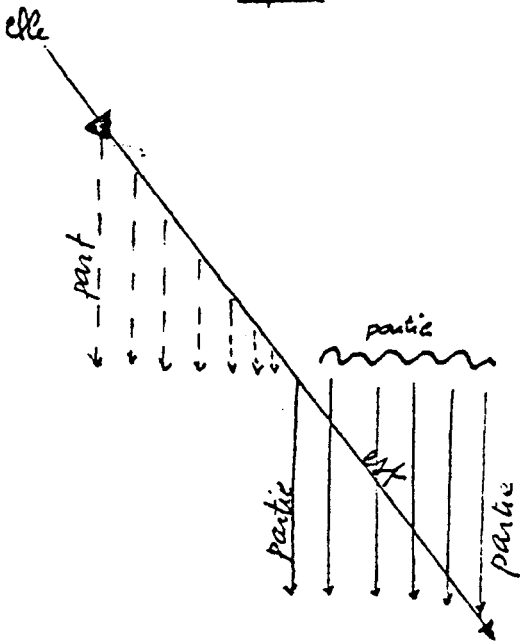
Phase 1 : je l'en recouvre



Phase 2 : elle les contient



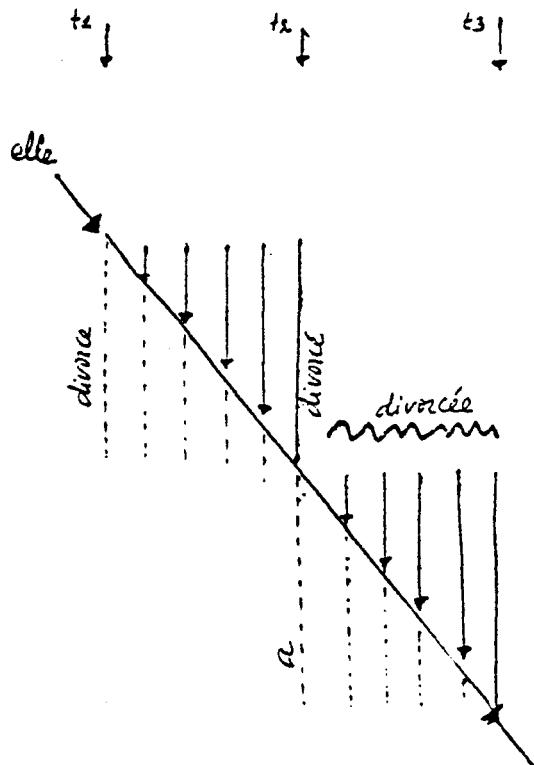
elle part



Phase 1

Phase 2

elle divorce



3) En réponse à une question qu'a fait Jean ?, la réponse il est Vé est bonne pour un verbe, mauvaise pour un adjectif :

- verbes : *il a travaillé*  
*il est mort (?)*  
*il est parti*  
*il est passé me voir*

- adjectifs :

- \* *il est malheureux*
- \* *il est divorcé*
- \* *il est échappé*
- ? *il est disparu*

4) Certaines compatibilités entre avoir Vé et être Vé sont possibles dans la même phrase quand il s'agit de l'adjectif, impossibles pour le verbe :

- verbes : \* *depuis quand êtes-vous passé ici ? depuis que j'ai passé par le pays.*
- adjectifs : *depuis quand êtes-vous divorcé ? depuis que j'ai divorcé d'avec Julie grâce à votre avocat.*

5) La question comment est bonne avec un verbe, moins bonne avec un adjectif :

- verbes : *comment a-t-il travaillé ?*  
*il est parti comment*  
*il est mort comment*  
*il est passé ici comment*
- adjectifs :
  - \* *comment est-il rouge ?*
  - \* *elle est divorcée comment*
  - \* *elle est dégénérée comment*
  - ? *il est disparu comment*

Ces tests donnent des résultats approximatifs. Il serait utile de les compléter avec une étude sérieuse des types de constructions verbales. Ainsi, ce qui permet de dire que passer pourrait être décrit comme composé de deux verbes, c'est peut-être un ensemble de décalages entre les constructions de avoir passé et être passé :

*je suis passé le faire,    \* j'ai passé le faire,  
\* c'est passé le faire,    \* ça a passé le faire,*

5. Examen des exemples des corpus.

Il s'agit de proposer des moyens d'analyser les verbes qui ont pour une même construction il a V<sub>e</sub> et il est V<sub>e</sub>. D'après ce que nous avons tenté d'établir, jamais une forme comme il a parti ne peut être considérée comme équivalente strictement à il est parti ; il a parti suppose toujours la clôture d'une phase antécédente du procès, dans laquelle était liés la capacité et l'effet. L'existence de la forme il a parti oblige à poser que le verbe simple il part est constitué de façon hétérogène par à la fois du partir et du parti. A partir de là, il y a deux possibilités : ou bien il part est de phase 1, et cela signifie que l'on peut se représenter le sujet comme passant de l'étape "un peu parti" à d'autres étapes "davantage parti", jusqu'à "tout à fait parti". En ce cas, il part doit être compatible avec des effets de déroulement progressif, avec des locutions comme "peu à peu", des reprises comme : "il part et continue à partir", des effets perfectivants comme "il finit de partir". Ou bien il part est de phase 2 : à tout moment du déroulement de "il part", il y a du "parti" impliqué, sans déroulement progressif, à la manière de "il vit", où le "vivre" et le "vécu" sont contemporains ; en ce cas, l'aspect dépassé doit livrer un effet de "has been", et il a parti doit suggérer qu'il n'y a plus, au moment de l'énonciation, de "parti" qui subsiste. C'est sans doute l'effet qu'évoquaient les grammairiens anciens comme Ménage, lorsqu'ils disaient que dans "Madame a parti", on signifiait que Madame était partie puis revenue ; au moment de l'énonciation, il n'y avait plus de "madame partie", puisqu'il y avait une "madame revenue".

L'existence de la forme "il a parti" interdit en tout cas de considérer "il part" comme une forme simple, composée uniquement de l'élément capacité, sans effet réalisé, et où l'adjonction de locutions à effet duratif, comme "être en train de", ne parviennent pas à donner l'image d'un effet réalisé ; dans l'usage N, "je suis en train de partir" évoque non pas un départ déjà partiellement entamé,

mais la zone préparatoire au départ ; cela équivaut grosso modo à "je suis sur le point de ...". Dans un usage C, où existe la forme il a parti, la forme il part ne devrait pas se comporter de cette façon ; des locutions comme "il est en train de partir", si elles sont possibles, devraient avoir le même effet d'intervention dans le cours du déroulement verbal que pour "il est en train de lire".

D'autre part, l'existence d'une forme "il a parti" assigne une place particulière à l'autre, "il est parti". Dans un usage C, "il est parti" ne peut pas représenter l'image d'un procès qui est passé de l'extinction d'une capacité à la survenance d'un effet ; cette image, c'est "il a parti" qui la donne ; il ne pourrait pas donner de ce passage l'image d'un franchissement discontinu, puisque l'existence de "il a parti" pose un verbe partir qui fournit une solidarité entre capacité et effet. L'existence de "il a parti" cantonne "il est parti" à un autre rôle, qui est celui du participe adjectival comme "divorcée".

La seule autre solution serait de considérer que il est parti appartient à un autre verbe partir. La question ne peut se trancher qu'en examinant la valeur plus ou moins verbale ou plus ou moins adjectivale du participe parti. Cet examen n'est pas aisé. Par ailleurs, on peut faire l'hypothèse que, dans une même communauté linguistique, il peut y avoir des groupes de locuteurs qui ont défini des usages différents ; différences subtiles, mais qui paraissent fondées. On pourrait imaginer plusieurs solutions, coexistant dans la même communauté :

- 1) un groupe utilise le verbe partir/avoir parti sur la phase 1, et être parti comme adjectif.
- 2) un groupe utilise le verbe partir/avoir parti sur la phase 2, et être parti comme adjectif.
- 3) un groupe utilise deux verbes : partir/avoir parti et partir/être parti, (être parti est verbal).
- 4) un groupe utilise la solution 1) ou 2) et connaît de plus, à l'état isolé, comme un emprunt lexical spécifique, la forme "il est parti" (à valeur verbale), empruntée à un usage N (appris à l'école par exemple), ou à un usage C du type de la solution 3). (Nous verrons, à propos des formes surcomposées, que ces emprunts, non de systèmes

grammaticaux, mais de formes lexicales isolées, paraissent assez probables).

Ce qui nous paraît important, c'est de poser que l'existence d'une forme il a parti oblige à redéfinir la situation de il part et de il est parti dans l'ensemble de l'organisation verbale. C'est là où nous voudrions affirmer le concept de système. S'il y a une organisation systématique des auxiliaires et des aspects verbaux, alors toute modification d'une pièce de cette organisation a une répercussion sur les autres.

On peut se poser la question de savoir si les locuteurs C, qui disent "il a parti", ont un système d'auxiliaires différent de ceux qui ignorent cette forme. Nous considérons qu'il faut distinguer ici deux données : celles qui ont trait aux lexèmes verbaux mis en jeu et celles qui ont trait à l'organisation systématique des auxiliaires.

- si les locuteurs C et N partagent les mêmes classes de distribution d'auxiliaires, ils ont le même système. Pour cela, il faut vérifier qu'ils ont tous les types de distribution envisagés :

- des verbes V / avoir V<sub>é</sub>
- des verbes V / être V<sub>é</sub>
- des verbes V / avoir V<sub>é</sub> / être V<sub>é</sub>

Tant que les locuteurs de N ont des verbes auxiliés à la fois en être et en avoir, ne serait-ce que ceux des listes qu'énumèrent les grammaires normatives (avoir paru, être paru), ils sont sur ce point comparables aux locuteurs C qui ont peut-être les mêmes unités lexicales de verbes dans cette classe et qui en ont en outre d'autres ; ce n'est pas le système qui est en cause, mais le fait qu'on classe un verbe dans une des cases ou dans une autre ; les cases existent de toute façon ; ce qui change, c'est l'analyse de signification affectée à telle ou telle unité lexicale de verbe, comme pour partir.

- si les locuteurs de C n'avaient plus aucun verbe auxilié seulement par être, (ce qui semble être le cas pour l'espagnol contemporain, mais ce qui ne semble pas être le cas pour le corpus montréalais), on pourrait estimer qu'ils ont changé de système d'auxi-

liaire par rapport aux locuteurs de N. Il semble bien que les verbes comme naître, mourir, et quelques autres en soient toujours à s'auxilier en être mort, être né, jamais en "avoir mouru, avoir mort, avoir né ...". La question est de savoir si l'existence de deux verbes seulement dans cette case justifie que l'on considère que c'est encore une case "grammaticale". Nous manquons de données pragmatiques pour nous prononcer sur ce point.

Les quelques exemples extraits du corpus de Montréal peuvent nous servir à illustrer la question du verbe partir ; il s'agit d'indiquer des pistes de travail, non de proposer des solutions définitives.

On remarque d'abord que en M9, "il a été parti 10 jours", ce verbe accepte la forme surcomposée, en principale. Le contexte ne semble pas indiquer un effet de passé indéterminé, comme on l'aurait en français méridional avec "il a eu mangé de l'oie", (ou comme on l'aurait dans "il a été né", pour autant que cette forme soit interprétable) ; l'interprétation semble plutôt être celle d'une propriété révoquée, comme dans "elle a été divorcée 10 ans", ou "il a été absent 10 ans". Il s'agit d'un effet adjectival. Si cela est juste, alors en M13, "il est tout le temps parti dehors", on a un effet de présent non dépassé ; "tout le temps" doit avoir une valeur de présent général, et non de période passée ; "il est parti dehors" doit être incompatible, ici, avec "hier".

En M3, "je vais à la porte, ils sont partis", on a également un effet de présent non dépassé, contemporain du présent du verbe précédent, "je vais à la porte". Un locuteur N, s'il avait voulu utiliser ici le verbe partir, aurait sans doute dit "ils étaient partis".

En M2, "on était toujours parti les fins de semaine", parti semble adjectival si on doit l'interpréter comme "on était toujours absent", et non verbal comme ce serait le cas si on l'interprétait comme "on avait, dans une période passée, l'habitude de partir, on ne l'a plus". En M4, "ça fait longtemps que c'était parti ...", on a un décalage entre le présent de fait et l'imparfait de "était parti", qui pourrait difficilement exister pour un locuteur N, qui



dirait sans doute : "ça faisait longtemps que c'était parti ...", ou "ça fait longtemps que c'est parti ...", puisqu'il dispose d'une forme qui en elle-même dit le passé, "c'est parti". "C'était parti" est à considérer comme un adjectif accompagné du verbe être à l'imparfait.

Les exemples M10 et M12, "quand on est parti dans une discussion ...", "c'est pas mal parti ça ..." ressemblent à des emplois adjectivaux isolés que l'on aurait en N : "le voilà tout-à-fait parti", "c'est parti mon kiki" ; il n'y a aucun effet de dépassé ; on pourrait avoir des effets de quantification adjectivale, "qu'est-ce qu'il est parti, il est très parti".

L'exemple M1, "aussitôt qu'il a parti ... la Vickers a sur qu'il était parti" montre une opposition du type qu'on aurait pour divorcer, "aussitôt- qu'elle a divorcé ... il a su qu'elle était divorcée". L'effet adjectival semble très appuyé avec être ; on peut supposer que si le locuteur avait l'usage du clitique pour représenter un adjectif, il aurait pu dire "elle a su qu'il l'était". On peut vérifier ici que les deux formes avoir parti et être parti ne sont pas interchangeables ; il semblerait difficile d'avoir "aussitôt qu'il est parti, elle a su qu'il avait parti" (à faire vérifier par un locuteur de Montréal).

L'exemple M11, "quand les gardiens étaient partis, on jouait", pourrait s'analyser de deux façons différentes. Pour un locuteur C, ce doit être l'équivalent de "quand les gardiens étaient absents" ; pour un locuteur N "ils n'étaient pas plutôt partis ...", avec effet de période suivant l'occurrence d'un événement.

Les emplois de être parti recensés jusqu'ici se laissent tous analyser comme des adjectifs, dépourvus de valeur de passé, non compatibles avec la marque d'une occurrence. Un seul emploi ferait exception, M16, "quand je suis partie à huit ans, je le savais pas", où l'on aurait attendu "quand j'ai parti ..." Dans le système C, cet exemple est aussi aberrant que le serait, pour le système N, un exemple comme "quand elle est divorcée à vingt ans, elle le savait pas".

Les emplois de avoir parti, inconnus en N, ont des valeurs d'occurrence, de sens perfectif, marqué par des dates ponctuelles, par exemple M15, "il a parti à huit heures". On obtient parfois des

valeurs d'inchoactif qui pourraient se "traduire" par être parti dans un système N, comme pour M14, "j'ai parti tout de suite sur ça", ou M7, "nous autres on a parti rester" ; mais dans certains emplois, on constate que aucune traduction ne serait possible avec être, le sens du verbe partir étant trop profondément infléchi par sa composition aspectuelle, comme en M6, "j'ai parti avec du ménage de seconde main" (j'ai débuté avec des meubles d'occasion) et en M5, "ils ont parti par la violence". Le verbe partir semble recéler une progression possible comme dans démarrer (un peu, davantage ...), ce qui suppose une progression dynamique de la capacité et de l'effet, inconnue pour partir dans le système N.

A la lumière de ces deux derniers exemples, l'opposition entre "aussitôt qu'il a parti ... a su qu'il était parti", M1, s'explique mieux : avec il a parti, on a une image de clôture d'un procès qui a pu lier capacité et effet ; avec il est parti, on a l'image d'un stade adjectival non clos, donné comme contemporain du temps de l'énoncé.

Dans les exemples du corpus d'Aix, on constate tout d'abord des "ratés" dans l'emploi de l'auxiliaire : A1, "je suis sauté j'ai sauté du 63 dans le 55" ; A5, "et je suis j'ai ma tâche là toute tracée". Il serait important d'analyser ces ratés et de voir ce qu'ils peuvent indiquer ; a priori ils ne semblent pas dûs au hasard.

Le verbe rester est auxilié par avoir en A2, "j'ai resté soixante dix jours au lit ..." Il est lié à l'indication d'un temps clos, limité, et prend la valeur de "résider, demeurer", (comme c'est régulièrement le cas à Montréal, où "j'ai resté à tel endroit" est l'expression habituelle pour indiquer l'habitation). D'après les locuteurs interrogés à Aix, avoir resté se dit aussi pour un lieu de travail, "il a resté tant de temps à cette usine". On peut tirer de "a resté" la conséquence possible que "il n'y est plus", mais ce n'est pas régulier.

En A7 on trouve "dans la rue d'Italie on est resté vingt cinq ans nous", de la bouche du même locuteur que dans l'exemple précédent. Le verbe évoque un temps long, non limité, qui éventuellement peut être interprété comme se poursuivant encore au moment de l'énoncé ;

il semble être l'équivalent de "ne pas s'en aller", "ne pas bouger". C'est un processus ouvert ; pour le dépasser il faudrait poser "on a été resté", forme jusqu'ici non attestée. D'après les locuteurs interrogés sur ce point, il serait assez cocasse de dire "il est resté dans cette usine, dans cet hôpital" ; cela indiquerait soit qu'il a refusé d'en bouger, soit qu'il y a été abandonné. Il est resté semble avoir une valeur de dépassé, il est compatible avec des indications de passé : "il est resté ici hier" ; donc on pourrait supposer que ce n'est pas une valeur adjectivale ; en ce cas, on aurait intérêt à poser qu'il y a deux verbes rester : rester n° 1 / avoir resté, et rester n° 2 / être resté.

On relève plusieurs emplois de avoir Vê qui ne se trouveraient pas dans la norme :

A3, "j'ai retourné ici encore faire le paysan"

A6, "j'ai monté plusieurs fois à Paris"

A10, "les froids ont terminé"

Pour j'ai retourné, si notre analyse est juste, on doit supposer que le procès est vu comme la clôture d'une phase où capacité et effet sont liés ; cela impliquerait que le retourner peut avoir une valeur durative et d'autre part que j'ai retourné marque une interruption survenue par la suite, de sorte que le retour a été aboli, soit par son interruption, soit par le fait que le locuteur "avait retourné faire le paysan" et qu'il s'est trouvé faire autre chose. "Je suis retourné ici" marquerait plus nettement qu'il y est encore au temps de l'énoncé.

Si j'ai monté à Paris est la phase dépassée d'un procès qui unit effet et capacité, cela s'explique peut-être par la répétition qui l'accompagne, "plusieurs fois", et qui entraîne une insistance sur les successifs effets de clôture.

Les froids ont terminé est une tournure qui rappelle celle que les grammairiens tolèrent pour "avoir cessé, être cessé. Avec le sémantisme d'un verbe comme terminer ou finir, l'analyse est très délicate, et nous ne la tenterons pas ici.

On doit noter que A8, "là ils sont filés", propose une extension de l'emploi de l'auxiliaire être par rapport à l'usage N qui dirait sans doute "ils ont filé". Il est intéressant de voir que

c'est une sorte d'extension sémantique de la zone des verbes qui disent le départ ; les ouvrages normatifs acceptent la forme "ils sont décampés". Si filer est assimilé à partir - encore faudrait-il vérifier si ce locuteur dit bien "il est parti" -, il s'agit d'un verbe qui fait succéder en discontinuité l'aspect "ils filent", sans effet réalisé et "ils sont filés", avec tout l'effet réalisé. En ce cas, la valeur durative que l'on peut avoir en N pour "ils filent, ils ont filé et filent encore" ne doit pas être possible pour ce locuteur.

J'ai essayé de proposer une analyse qui fournirait en quelque sorte les éléments primitifs utiles pour décomposer les valeurs d'aspect et de temps véhiculées par les verbes, les auxiliaires et les formes participes. Que le résultat fournisse un matériau très compliqué ne me paraît pas gênant ; il me paraît normal que les éléments de base d'un tel système soient complexes et subtils. Il me semble satisfaisant de penser que les locuteurs, à l'intérieur d'un même système, puissent différer entre eux par de subtils décalages qui rendent un seul et même verbe malléable et incertain. Je pense que le nombre d'interprétations pour un même verbe comme partir n'est pas infini, et qu'il doit pouvoir se catégoriser en quelques classes ; je pense que ces catégorisations ne sont pas individuelles mais collectives, et que les décalages entre les différentes classifications qui en sont faites sont si subtils que les locuteurs peuvent fort bien ne pas les percevoir et que même le descripteur puisse être tenté de les négliger.

Pour l'analyse des exemples, je ne prétends pas fournir des solutions d'interprétation, mais simplement situer le problème posé par tel ou tel emploi et proposer les diverses solutions envisageables. Il me semble que seule une enquête plus approfondie permettrait de choisir à coup sûr les bonnes solutions.

#### 6. La variation dans les formes surcomposées.

Il ne s'agit pas ici de donner une étude globale des formes surcomposées, étude qui a été fournie par M. Stefanini (14) mais de s'en servir comme exemple pour montrer comment, à notre avis, il est difficile de concevoir un usage à cheval sur deux systèmes

relativement à un point grammatical de la langue, et comment l'existence d'une forme détermine un système original ; un locuteur extérieur à ce système peut lui emprunter un ou deux emplois, à titre isolé ; cela ne signifie pas pour autant qu'il a restructuré l'organisation de ses formes pour passer à un autre système.

La forme surcomposée est connue dans la norme, mais cantonnée à certains emplois et, semble-t-il, essentiellement à des emplois subordonnés. On trouvera difficilement :

- j'ai eu rencontré M. Merle autrefois,

mais plutôt :-

- quand j'ai eu rencontré M. Merle ...

- à peine ai-je eu rencontré ce Monsieur que ...

- après que j'ai eu rencontré ce monsieur ...

- aussitôt que j'ai eu rencontré ce monsieur ...

L'opposition entre forme composée et surcomposée se laisse analyser comme une opposition entre d'une part une phase dépassée :

- quand j'ai rencontré ce monsieur, j'ai compris ;

il s'agit de la phase dépassée de "je rencontre", et d'autre part la clôture de cette phase dépassée :

- quand j'ai eu rencontré ce monsieur, j'ai compris.

On l'interprète en général comme le marquage d'une antériorité, et il est vrai que la forme "j'ai eu rencontré" fait reculer la date de la rencontre dans le passé par rapport à "j'ai rencontré". En N, on a besoin d'avoir un point de conversion marquant la clôture de la phase dépassée, qui soit donnée par un élément comme "après que, dès que, aussitôt que ..." pour pouvoir employer cette forme. On pourrait même dire que, dans la mesure où elle est employée, elle est une sorte de variante de "a rencontré, appelée automatiquement par le contexte indiquant cette clôture de phase dépassée.

Dans le système utilisé par les locuteurs de la région d'Aix-Marseille, la forme surcomposée agit seule, en principale, sans l'appui d'éléments extérieurs marquant le point de conversion. En outre, il semble qu'elle ne marque pas tant l'antériorité par rapport à la forme composée que la clôture d'une phase indéterminée. "J'ai eu rencontré ce monsieur" ne marque pas l'antériorité par rapport

à un autre repère - qui ici est du reste non exprimé - que l'image du procès rencontrer doublement dépassé, sans qu'on doive fournir mention de ce par rapport à quoi il est dépassé ; d'où l'effet d'indétermination.

Dans une conversation entre locuteur de la région et locuteur extérieur, on peut entendre à maintes reprises des échanges de ce genre :

- *et de l'oie ?*
- (extérieur) - *oui j'en ai mangé de l'oie*
- (régional) - *moi aussi j'en ai eu mangé de l'oie*

Le locuteur extérieur se rendra compte, à ce moment-là, que le passé composé qu'il a utilisé était en quelque sorte trop large par rapport à la situation ; il pouvait couvrir aussi bien des procès dépassés présentés comme déterminés :

- *j'ai mangé de l'oie tel jour en telle année*

que des procès dépassés tout à fait indéterminés :

- *j'ai mangé de l'oie, une fois ou l'autre, ça m'est arrivé.*

Pour le locuteur de la région, le deuxième type de procès se dit avec une forme surcomposée ; cela n'implique pas qu'il estime avoir mangé de l'oie dans une époque antérieure à celle où l'autre locuteur a pu en manger, mais qu'il estime que lui ne peut pas dater aisément cette dégustation d'oie, alors que l'autre, avec la forme verbale qu'il a utilisée, en est peut-être capable.

Dans ses essais pour placer la forme surcomposée, le locuteur extérieur peut être amené à se rendre compte qu'il ne faut jamais lui accoler une date ponctuelle. On ne dit pas :

- \* *je l'ai eu rencontré en 1970*
- \* *ça m'est eu arrivé le premier janvier*
- \* *j'ai eu lu mon livre à 6 heures*

Camroux accuse les observateurs grammairiens comme Van Daele (15) de n'avoir pas même remarqué cette contrainte ; M. Stefanini relève que la même contrainte existait en ancien français, et qu'elle a été mal décelée : "on peut dire : quand il a été mort ses enfants ont

quitté le pays", mais non "après qu'il a été mort le 3 octobre ses enfants ont quitté le pays" (16). Mais même si le locuteur extérieur apprend cette délimitation, il lui sera bien difficile de prévoir à coup sûr les cas où il faudra qu'il renonce à sa forme composée pour passer à la surcomposée ; ce qu'il doit apprendre, pour avoir l'usage local, c'est à faire une délimitation sur une forme qui lui appartient, et dont il doit modifier la position dans son organisation aspectuelle. Il s'agit là, non pas d'un changement lexical, mais d'une modification grammaticale.

Le locuteur extérieur peut emprunter des formes de surcomposé comme :

*- ça m'est eu arrivé,*

à l'état isolé, sans pour autant avoir acquis une délimitation systématique de sa forme composée.

Il serait intéressant, pour une étude de la variation, de voir s'il existe des locuteurs qui sur ce point seraient en quelque sorte "bilingues" et qui utiliseraient deux formes de passé composé, morphologiquement identiques, mais différemment situées dans son système.

Le problème de la relation entre sous-systèmes linguistiques, s'il paraît possible à décrire en termes d'analyse de formes, est extrêmement difficile à appréhender en termes de comportements des locuteurs. Il semble que sur ce point, l'équipe d'Aix et celle de Montréal pourraient s'apporter beaucoup.

★

★      ★

Notes

- (1) SANKOFF, G et THIBAUT, P., "L'alternance des auxiliaires", document de travail, Montréal 1975.
- (2) \_\_\_\_\_, "L'alternance entre les auxiliaires être et avoir en français parlé à Montréal", à paraître.
- (3) GUILLAUME, G., Leçons de linguistique, volumes I-IV, Klincksieck, Paris 1971 et sqq.
- (4) Sur l'aspect dans les théories de G. GUILLAUME, cf. Temps et Verbe , Langage et Science du langage.
- (5) Autres ouvrages normatifs consultés :  
LAVEAUX, J. Ch., Dictionnaire raisonné des difficultés de la langue française, chez Ledentu, Libraire, Paris 1822, 2 volumes.  
MARTINON, Ph., Comment on parle en français, Paris Larousse 1927.  
COLIN, J.P., Nouveau dictionnaire des difficultés du français, Hachette-Tchou, Paris 1970.
- (6) cf. article à paraître.
- (7) MENAGE, Observations de Monsieur Ménage sur la langue française, à Paris chez Claude Barbin, 1676.
- (8) LITRE, voir spécialement les rubriques des verbes sortir, mourir.
- (9) CAMPROUX, Ch., Etude syntaxique des parlers Gévaudanais, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier, 1958.
- (10) MOLHO, M., Sistemática del verbo español, aspectos, modos, tiempos, Editorial Gredos, Madrid 1975, 2 volumes.
- (11) En reprenant ici des concepts de la théorie de G. GUILLAUME, nous ne nous sommes pas astreints à en utiliser la terminologie ; nous avons pris certaines libertés dans la présentation, avec l'espoir de ne pas trahir l'essentiel.
- (12) SALVA, V., in Molho.
- (13) Sur savoir et apprendre, cf. G. GUILLAUME.  
Sur devenir et être, cf. la tradition comparatiste, en particulier KURYLOVICZ, Esquisses linguistiques.



- (14) STEFANINI, J., La voix pronominale en ancien et en moyen français  
Imp. Louis-Jean, Gap 1962.  
" "Etude sur les formes surcomposées".
- (15) CAMPROUX, Parlers gévaudanais ..., pp. 32-50.
- (16) STEFANINI, J., La voix pronominale ..., p. 558.